

La Suisse et la Chine poursuivent leur dialogue sur les droits de l'homme

Berne, 03.03.2017 - La 15e session du dialogue sur les droits de l'homme entre la Suisse et la Chine a eu lieu les 2 et 3 mars à Berne. Le cadre confidentiel dans lequel se sont déroulés les entretiens a favorisé la tenue d'un débat ouvert, constructif et réciproquement critique sur la situation des droits de l'homme dans les deux pays. Le cœur des discussions a porté sur des questions liées, notamment, aux systèmes judiciaire et carcéral, à la peine de mort, aux droits des minorités et au renforcement du système international de protection des droits de l'homme.

Les thèmes centraux du dialogue sur les droits de l'homme portaient cette année sur les systèmes judiciaire et carcéral ainsi que sur les droits des minorités. La Suisse a fait part de son inquiétude face aux poursuites pénales dont des avocats et des défenseurs des droits de l'homme font l'objet et face aux allégations de torture les concernant. Elle a souligné l'importance des exigences procédurales telles que l'obligation de donner aux détenus la possibilité d'obtenir le bénéfice d'une assistance judiciaire et de choisir un avocat, ainsi que l'obligation d'informer la famille. Les entretiens ont permis de mentionner des cas particuliers et d'évoquer la situation préoccupante qui règne au Tibet et dans la Région du Xinjiang concernant la protection des minorités et le respect de leurs droits. Le dialogue a également porté sur l'engagement multilatéral des deux pays et plus particulièrement sur leur action au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Les parties ont souligné à cet égard l'importance de renforcer les programmes de l'ONU consacrés aux droits de l'homme et d'encourager la participation de la société civile aux mécanismes internationaux existant dans ce domaine. La Suisse a par ailleurs à nouveau suggéré au gouvernement chinois la possibilité d'une visite prochaine, en Chine, du haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme.

La quinzième session du dialogue a en outre permis de discuter de la coopération technique en matière de droits de l'homme et d'approfondir la réflexion, notamment, sur les programmes d'échange d'experts, menés depuis des années, dans le domaine de l'exécution des peines.

Après avoir rencontré, le 3 mars, la secrétaire d'État Pascale Baeriswyl, la délégation chinoise a s'est familiarisée avec les systèmes judiciaire et carcéral suisses en visitant la caserne de la police cantonale de Berne ainsi que la prison de Berthoud. Ces visites ont

permis à la délégation chinoise de se faire une idée concrète de la protection des droits de l'homme dans le cadre de la garde à vue et de la détention préventive en Suisse et ont servi de matière à la réflexion sur les défis auxquels sont confrontées la Suisse et la Chine dans ce domaine.

Le dialogue sur les droits de l'homme entre la Suisse et la Chine a été instauré en 1991.

Adresse pour l'envoi de questions

Information DFAE

Palais fédéral ouest

CH-3003 Berne

Tél.: +41 58 462 31 53

Fax: +41 58 464 90 47

E-Mail: info@eda.admin.ch

Auteur

Département fédéral des affaires étrangères

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media.html>

(<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/recent/media.html>)

[La politique de la Suisse en matière de droits de l'homme](https://www.eda.admin.ch/publikationen/fr/eda/menschenrechte-humanitaeres-migration/Strategie-Menschenrechte-160224.html)

(<https://www.eda.admin.ch/publikationen/fr/eda/menschenrechte-humanitaeres-migration/Strategie-Menschenrechte-160224.html>)

[Relations bilatérales Suisse - Chine](https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/chine/suisse-chine.html)

(<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/chine/suisse-chine.html>)

Dernière modification 05.01.2016

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-65887.html>